



Siège Social  
**SYVEDAC**  
9, rue Francis de Pressensé  
14460 COLOMBELLES  
Tél. : 02 31 28 40 03

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Date de convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le mardi sept octobre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 56

**Etaient présents :**

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

Délégués titulaires : Mme BARILLON - M. BERTHAUX – Mme BONAMY – Mme COUE DA SILVA – M. COUTANCEAU – M. DEGOULET – M. DIVIER – M. DUTHILLEUL – M. FLAUST – M. GOUTTE – M. GUENOC – M. GUIDI – M. JOBEY – Mme LAMY – M. LANDEMAINE – M. LE LAN – M. LECERF – M. PINTHIER – M. POTTIER – M. PRIEUX – M. RAVENEL – Mme RIBALTA – M. ROBERT – M. SIMAR.

Délégués suppléants : M. BONNE – Mme LEFEVRE – M. VARIN.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

Délégués titulaires : M. COOL – M. GUILLOT – M. MARIE – Mme NOGUES – Mme REVERT – M. TISSIER – M. VIGAN.

Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

Délégués titulaires : M. BOSSARD – M. GAUQUELIN – M. LENEZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE - Mme DUBOS – M. GERMAIN - Mme GRANA – Mme LELIEVRE - M. PAZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

Délégués titulaires : M. DENOYELLE.

Délégué suppléant : M. LANDREIN.

⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**

Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ - M. VALENTIN.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE**

Délégués titulaires : M. ALIMECK – M. BLAIS – M. DEWAELE – M. GUILLEMOT – M. LE BRET (18h00 à 19h15) – M. LEBRETHON

Délégué suppléant : M. DELILE (19h15 à 19h45).

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES**

Délégués titulaires : M. OUIN.

Délégué suppléant : M. FURON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251492681-20251007-251007-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

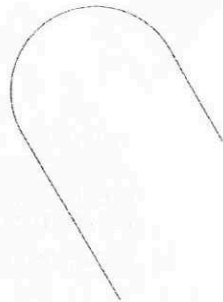
SYVEDAC

Pour l'autorité compétente par délégation l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org



**Etaient absents excusés (délégués titulaires) :**

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : M. ADAM – M. BAIL – M. BERNARD – M. BOURGUIGNON – Mme BRIAND – Mme BURGAT – M. CHRETIEN – M. DESVAGES – Mme DIOUF – M. ESCACH – M. FIQUET – Mme LEGRAND – M. LESELLIER (Décédé) - M. LIZORET – M. LOUVEL – M. MARIE – M. MATA – M. MATHON – M. MONTONI – M. RENOUF – M. RIVOIRE – Mme SASSIER – M. SERÉE – Mme THOMAS – M. VINCENT.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. BRIARD – M. CHEDEVILLE – Mme DESHAYES – M. GALLIER – M. GILAIN – Mme LAMY – M. LOUIS – Mme WASSNER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. DELAHAYE – M. DUPONT-FEDERICI.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégué titulaire : M. HILBÉ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégué titulaire : Mme BLANCHER – M. GOBE – M. MAUGER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Délégués titulaires : M. AMILCAR – M. GUILLEMETTE – Mme LONCLE – M. PESQUEREL.

**Etaient absents (délégués titulaires) :**

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : M. GOBERT – M. LANGLOIS – M. SIX – M. WILLAUME.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007\_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

SYVEDAC

Pour l'autorité compétente par délégation : Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise



9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org)

[www.syvedac.org](http://www.syvedac.org)

**15. PLPDMA 2024/2030 – LAUREATS DE L'APPEL A PROJET 2025 LANCE AUPRES DES GROUPEMENTS ADHERENTS ET COMMUNES DU TERRITOIRE POUR LA REDUCTION DES DECHETS.**

Par délibération en date du 8 juillet 2025, le SYVEDAC a approuvé le lancement annuel d'un appel à projets (de 2025 à 2030) pour la réduction des déchets, appel à projets auprès des groupements adhérents et communes du territoire du SYVEDAC.

Pour l'année 2025, les crédits alloués par le SYVEDAC s'élèvent à 20 000 €. Le règlement prévoyait un dépôt des dossiers pour le 08 septembre 2025 au plus tard.

3 dossiers ont été reçus par le SYVEDAC dans le délai imparti. Le montant total subventionnable n'étant pas atteint, il est proposé de relancer l'appel à candidature jusqu'au 03/11/25, afin d'étudier de nouvelles réponses au bureau du 18/11/25.

Collectivités	Nature du projet	Montant total du projet	Montant du soutien sollicité auprès du SYVEDAC	Avis du SYVEDAC
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	Eco-guide du tri pour un accueil touristique responsable : kit tout-en-un à destination des hébergeurs touristiques pour faciliter le tri et sensibiliser les visiteurs en gîtes, chambres d'Hôtes et campings	2 960 €	2 360 €	<p>Répond à l'axe 2 action 4 « Continuer la sensibilisation du public relais » et axe 8 action 26 « Renforcer les outils de communication clés en main pour les professionnels ».</p> <p>Un kit hébergeurs a été réalisé en 2025 par Calvados attractivité - un travail en lien est à envisager afin de ne pas multiplier les outils de communication</p> <p><b>Proposition de reporter l'analyse de ce dossier au bureau du 18/11, afin</b></p>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007\_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation







**Comité syndical du mardi 7 octobre 2025**

Vu la délibération en date du 8 juillet 2025 « PLPDMA 2024/2030 -Appel à projets auprès des groupements adhérents et communes du territoire pour la réduction des déchets » ;

CONSIDERANT le budget 2025 alloué par le SYVEDAC à cet appel à projets à hauteur de 20 000 € ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de désigner lauréats les dossiers suivants :

Collectivités	Montant du soutien attribué par le SYVEDAC
Louvigny	955,52 €

ATTRIBUE les soutiens financiers suivants à réception de l'ensemble des pièces justificatives

AUTORISE Monsieur le Président ou son Représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour extrait conforme

Olivier PAZ  
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007\_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

